



Annonces gouvernementales sur l'immobilier de loisir des stations : Des efforts à poursuivre !

L'immobilier de loisir des stations était au cœur du Conseil Interministériel du Tourisme de ce 19 janvier 2018.

A l'issue du Conseil qui a eu lieu à Paris ce matin, Le Premier Ministre, Edouard Philippe, s'est déplacé en Savoie pour faire un certain nombre d'annonces aux acteurs de la montagne.

Domaines Skiabiles de France salue l'ensemble des mesures proposées en matière de tourisme et en même temps reste en attente de nouvelles mesures s'agissant de l'immobilier des stations de montagne.

Alors que la France a reculé à la 3^e place des domaines skiables mondiaux et que le gouvernement veut atteindre 100 millions de touristes à l'horizon 2020, la montagne a besoin d'outils efficaces pour traiter la problématique de l'immobilier de loisir. **Or les actions qui ont été annoncées et qui portent essentiellement sur les lits anciens ne permettront pas à elles seules de maîtriser la performance du parc immobilier en montagne.**

Pour Pierre Lestas, Président des Domaines Skiabiles de France : « *Nous avons fait des propositions pour que les lits neufs, qui continuent d'être réalisés en station, le soient sur un mode plus durable. Il faut construire des lits qui restent durablement dans le circuit locatif et apporter une solution pour éviter que les ensembles cohérents d'appartements existants ne soient vendus à la découpe. Nous espérons que la mission d'inspection annoncée sur les lits froids prendra en considération les propositions que nous avons faites* ».

Parmi les propositions visant à **garantir la destination marchande pérenne des lits neufs qui se construisent aujourd'hui**, Domaines Skiabiles de France propose notamment de :

- attirer les fonds immobiliers en station,
- rendre les détenteurs de parts de fonds immobiliers éligibles à un avantage fiscal, dès lors que ces fonds sont spécialisés dans l'hébergement marchand en station,

- allonger la durée des prêts pour permettre l'émergence de résidences de tourisme à investisseur unique.

Retrouvez le diagnostic et l'ensemble des propositions faites par Domaines Skiabes de France cet automne en matière d'immobilier de loisir dans le [dossier complet disponible ici](#).

Contacts

www.domaines-skiables.fr

Laurent Reynaud

Délégué Général de Domaines Skiable de France

04 79 26 60 70 - l.reynaud@domaines-skiables.fr

Marie Tissier

Agence Bonne réponse

04 72 40 54 12 / 06 15 39 59 65 – m.tissier@bonne-reponse.fr

